

DECRET n° 98-345 DU 8 Octobre 1998
Portant nomination des Officiers des Forces
Armées Congolaises, de la Gendarmerie Natio-
nale et de la Police Nationale;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DE LA
DEFENSE NATIONALE .-

(/ISAS:-VU:- L'Acte Fondamental .

VU:- La Loi 17/61 du 16 Janvier 1961, portant organisation et recrutement des
Forces Armées de la République du Congo ;

DBF/
DGAF:

VU:- La Loi 11/97 du 12 Mai 1997, portant organisation et fonctionnement des
Forces Armées Congolaises;

VU:- L'Ordonnance 31/70 du 18 Août 1970, portant Statut Général des Cadres
de l'Armée;

VU:- L'Ordonnance 11/76 du 12 Août 1976, modifiant les Articles 6 et 7 de
l'ordonnance 31/70 du 18 Août 1970;

VU:- Le Décret 70/357 du 25 Novembre 1970, portant Avancement dans l'Armée;

VU:- L'Ordonnance 2/72 du 19 Janvier 1972, portant création et Intégration des
Services de Sécurité au sein de l'Armée;

DCF/
DGAF:

VU:- Le Décret 74/355 du 28 Septembre 1974, portant création du Comité de
Défense;

VU:- Le Décret 84/936 du 25 Octobre 1984, portant création et organisation
du Ministère de la Défense Nationale;

VU:- Le Décret 84/938 du 25 Octobre 1984, portant Organisation de la Structure
du Cabinet du Ministère de la Défense Nationale;

VU:- Le Décret 85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le Circuit d'approbation des
Actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations
administratives des Agents de l'Etat;

DGAF/
MDN:

VU:- Le Décret 90/420 du 30 Juin 1990, relatif aux effets financiers des avan-
cements, reclassements, révisions des situations administratives et des
titularisations;

VU:- Le Décret 97/463 du 26 Mai 1997, portant Inscription au Tableau d'Avan-
cements au titre de l'Année 1997 des Officiers des Forces Armées Congo-
laises, de la Gendarmerie Nationale, et de la Police Nationale;

VU:- Le Décret 98/497 du 2 Novembre 1997 tel que modifié par le Décret 98/5
du 20 Janvier 1998, portant nomination des Membres du Gouvernement;

VU:- Le Décret 97/13 du 12 Décembre 1997, portant organisation des Intérim
des Membres du Gouvernement;

Du 8-10-97m .../...2

UR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE:

ECRIRE:

Article 1er:- Soit... à titre définitif pour compter du 1er Octobre 1997 -
(4EME TRIMESTRE)

POUR LE GRADE DE COLONEL:

I/- ACADEMIE, ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION:

A.- CENTRES D'INSTRUCTION:

a)- Artillerie.

Lieutenant-Colonel:- AVOUE Gabriel

- C.I./MAK

II/- COMMANDEMENT DE LA LOGISTIQUE/FAC:

a)- Médecin Généraliste.

Lieutenant-Colonel:- KOUNGOUNG TONLOUNGHO

Jean-Baptiste

- H.C.S.S.

III/- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR:

A.- COMMANDEMENT:

a)- Pilote de Guerre.

Lieutenant-Colonel:- NGASSAKI

Georges

- Cdement

IV/- COMMANDEMENT DE LA MARINE NATIONALE:

A.- BASES NAVIQUES:

a)- Mécanicien.

Lieutenant-Colonel:- DZOU

Ferdinand

- B.N.O1

V/- DETACHES HORS DES STRUCTURES DES FORCES ARMEEES CONGOLAISES:

ONTACLE SPECIAL D.P.M.A.:

Cartographie.

Lieutenant-Colonel:- CEBASTIEN DION

Paul

- C.S./DEMA

VI/- POLICE NATIONALE:

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE:

COMMANDEMENT:

Lieutenant-Colonel:- YALESSA

Jean-Pierre

- Cdement

... D-4-T-97.../....3...

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL:

I/- MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE:

A.- INSPECTION GENERALE DES ARMES
Logistique.

Commandant:- DZANBA Thonse - I.G.A.

B.- DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES:

a)- Economie.

Commandants:- NGOUONO Robert - D.C.E.
MOUYOUNGCU Jérôme - "

b)- Mécanicien Radio-Bord.

Commandant:- NGOMA Marcel

II/- ACADEMIE, ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION:

A.- ACADEMIE:

Commissariat.

Commandant:- LOFENGO François - A.M.M.NG.

B.- DIRECTIONS SPECIALISEES:

a)- Armement.

Commandant:- OKINGO - ELENGA Jean - DCAM

b)- Mécanicien AEB:

Commandant:- O K I A Benjamin - DCACEB

III/- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE:

A.- TROUPES DE LA RESERVE MINISTERIELLE:

a)- Infanterie.

Commandant:- TSOUMICIE Omos - 1°B.G.

b)- Administration.

Commandant:- MAKONDZO Daniel - 1°GAR

B.- OMES MILITAIRES:

a)- Infanterie.

Commandant:- ETOU - ALOUM Paul - Z.M.1.

b)- Artillerie de Campagne.

Commandant:- MAFINA Didier Marie Paul - Z.M.1.

c)- Matériel.

Commandant:- AMBOUNOU Daniel - Z.M.1.

d)- Administration.

Commandant:- A B E Pierre - 3° RIM

D-4-T-97m.../..... m 4.-

V/- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR :

COMMANDEMENT

/ transmissions.

Commandant:- N Z E N G O André - Cdement

VI/- COMMANDEMENT DE LA MARINE NATIONALE :

Pour le grade de Capitaine de Freg.

POSTES NAVALES:

/ Navigation.

Capitaine de Corvette:- MOUNILOU André - P.N.01

VII/- TRACÉES MORS FACI

Pour le grade de Lieutenant-Colonel:

*-CONTROLE SPECIAL D.P.M.A.:

a)- /infanterie.

Commandant:- LEKOLI - KIE Paul - C.S./DPMA

b)- Genie.

Commandant:- FOURGA Zacharie - C.S./DPMA

VIII/- DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE:

COMMANDEMENT:

Police Générale.

Commandant:- DJOBSA Jean Serge - Cdement

3.- DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE:

Police Générale

Commandants:- BENTILAS - EDOUARD Cyr Etienne - DRPN/KOUIL

ROLLET - OMBIER Jean Marie - DRPN/NIARI

Pour le grade de Commandant:

1/- DIRECTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE: -

DIRECTION GENERALE:

/ Navigation.

Capitaine:- ZEKAKANI Thomas - D.C.J.N.

II/- ACADEMIE, ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION:

ECOLE:

Mécanique D'Automobile.

Capitaine:- A D S E E Michel

D-4-T-97 m..../....5.-

COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE:
TROUPES DE LA RESERVE MINISTERIELLE:

G E N I E :

Capitaine: MOUGNELE Gérard - 1°/B.G.

B.- UNES MILITAIRES:

a)- Armement et Munitions.

Capitaine:- B A T I A - G O M A Aloïse - Z.M.2.

b)- Matériel.

Capitaine:- LOUEXI - NGOMA Joseph - Z.M.1.

VI/- COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE L'AIR:

BASES AERIENNES

Moteurs Cellule.

Capitaine:- N G O U A B I Salomon - B.A.01/20

VII/- CONTROLE SPECIAL / D.P.M.A. :

Météorologie

Capitaine:- AMOUNA Gaston - C.S./DPM

VIII/- DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE:

COMMANDEMENT:

a)- Police Générale .

Capitaine: MOUGNOBA Mathieu - Cdement

b)- Immigration - Emigration.

Capitaine: TSONGO François - Cdement

B.- DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE:

a)- Police Générale.

Capitaines: BOUNDA Eugène - DRPN/
 MOUNKELA Aubert Antoine - DRPN/KOUIL.

IX/- DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE:

- COMMANDEMENT:

Capitaine:-

TONDO

Louis Marie

Ademant

-"-

NGANGUE

Anatole

-"-

Article 2:- Le Ministre de la Défense Nationale, le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité et de l'Administration du Territoire et le Ministre de Finance et du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret qui sera ~~entériné~~ publié au Journal Officiel. ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 8 Octobre 1998

Par le Président de la République,
Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense Nationale,

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO -

Le Ministre de l'Intérieur de la Sécurité
et de l'Administration du Territoire;

Colonel Pierre C B A -

Le Ministre des Finances et du Budget.

D-197-97

P.J. Pierre N Z E